

DÉLIBÉRATION N° 2024.03.02

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - ASSAINISSEMENT

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Philippe BERTEMONT, Jean-Bernard MAILLARD, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, Marie-Christine DEHLINGER, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT.

Absents excusés - Pouvoir :

Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD
Houria BADEK donne pouvoir à Ludovic MAULNY
Philippe ONILLON donne pouvoir à Marie-Christine DEHLINGER

Absents:

Marie-Laure PAIN
Jean CHANAL

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Approbation du compte administratif de l'Assainissement exercice 2023

Lysiane LE DUC DREAN et Jean-Luc VERET, Maire en exercice en 2023, présentent le compte administratif de l'assainissement 2023.

Lysiane LE DUC DREAN précise qu'un exemplaire du compte administratif du budget Assainissement de l'exercice 2023 a été remis à chaque élu.

Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget Assainissement de l'année 2023 et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Le compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés.

La lecture du compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION INVESTISSEMENT		
Résultat reporté cumulé	59 621,59	0,00
Opérations de l'exercice	227 723,34	195 849,33
Totaux	287 344,93	195 849,33
Résultat de clôture		

Restes à réaliser	0,00	0,00
-------------------	------	------

Résultat définitif	-91 495,60	
---------------------------	-------------------	--

Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		586 592,58
Opérations de l'exercice	134 311,10	162 285,94
Totaux	134 311,10	748 878,52
Résultat de clôture		

Restes à réaliser	0,00	0,00
-------------------	------	------

Résultat définitif	614 567,42	
---------------------------	-------------------	--

TOTAL CUMULE	523 071,82	
---------------------	-------------------	--

Lysiane LE DUC DREAN et Jean-Luc VERET quittent la salle du conseil municipal,

Philippe BERTEMONT, doyen de l'assemblée, précise :

Vu le rapport ci-dessus,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL décide

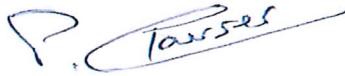
Vote à l'unanimité

ARTICLE UN

Est adopté le compte administratif tel que présenté par Lysiane LE DUC DREAN et Jean-Luc VERET.

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN





Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 10 Avril 2024



